



Offre d'emploi

La Ville de Tubize procède au recrutement, d'une cheffe, d'un chef, pour son Service Sécurité et Prévention, de niveau B1, à temps plein, sous contrat de travail à durée indéterminée

Afin que votre candidature soit retenue, il y a lieu de consulter attentivement les modalités d'introduction de candidature au bas de la présente offre d'emploi. Soyez-y attentif(ve), les candidatures ne respectant pas lesdites modalités ne seront pas retenues et ne feront l'objet d'aucun suivi.

Conditions générales de recrutement

Vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Être titulaire
 - d'un Bachelier en droit ou psychologie ou secrétariat de direction ou criminologie OU
 - Tout autre bachelier ET d'une expérience utile à la fonction
- Jouir des droits civils et politiques

Description de fonction

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non binaires

La mission

Le Chef du Service Sécurité et Prévention (SSP) développe la stratégie du service qu'il supervise. Il analyse les demandes, besoins et problématiques et gère l'organisation de votre service. Il réalise les missions dans la maîtrise et le respect des réglementations en vigueur et leurs modifications. Il gère les budgets liés aux missions du SSP.

Il adopte une approche managériale impactant les membres du service orienté solutions. Il contrôle l'atteinte des objectifs opérationnels.

Le Service Sécurité et Prévention est en charge, entre autres, de :

- **La politique locale intégrée et intégrale en matière de sécurité et de prévention**
- **La coordination du Plan d'Urgence**
- **La coordination des surveillants habilités/gardiens de la paix**
- **La lutte contre la radicalisation (CSIL)**
- **Des sanctions administratives communales**

La finalité

Premier axe : Management du Service Sécurité et Prévention (SSP)

Deuxième axe : Assurer la gestion du Service Sécurité et Prévention (SSP)

Troisième axe : Coordination du Plan d'Urgence (supplément 1)

Les activités principales

Premier axe – Management du Service Sécurité et Prévention (SSP)

- Assurer la gestion des collaborateurs du SSP, des surveillants habilités et/ou des gardiens de la paix
- Réaliser les évaluations des prestations professionnelles des collaborateurs suivant les cycles d'évaluation de chaque collaborateur
- Valoriser les collaborateurs et leurs réalisations
- Identifier les compétences professionnelles et les affecter adéquatement
- Motiver les collaborateurs à atteindre les objectifs dans cadre défini collectivement
- Organiser la distribution des responsabilités, des missions et des ressources au sein de l'équipe
- Organiser le développement des ressources et des compétences
- Organiser le travail (savoir planifier, savoir déléguer, savoir prioriser, etc.)
- Planifier et assurer le contrôle des objectifs opérationnels et stratégiques du PST, des événements/projets, des objectifs fixés par les pouvoirs subsidiant, des demandes émanant des autorités, de la ligne hiérarchique, des services et des citoyens
- Planifier les activités (rythmes hebdomadaire et mensuel)
- Mettre en œuvre les missions et objectifs (budget, planification, ressources, etc.)
- Organiser, animer des réunions d'équipe adéquatement
- Anticiper et gérer les risques psycho-sociaux

- Entretien et s'assurer d'un environnement de travail inclusif : égalité des chances et valorisation des membres de son équipe, entretenir leur sentiment d'être respecté et autonome sans distinction de profils, de parcours professionnel, d'identité ou de compétences, etc.

Deuxième axe - Assurer la gestion du Service Sécurité et Prévention (SSP)

- Sensibiliser et prévenir la criminalité et les nuisances sociales
- Développer une vision d'une politique locale intégrée et intégrale (PII) en matière de sécurité et de prévention et l'insuffler auprès des opérateurs et acteurs locaux
- Insuffler des synergies novatrices et mobiliser des partenariats autour de problématiques spécifiques dans une approche pluridisciplinaire ou multisectorielle
- Soutenir et accompagner les différentes mesures prises dans la commune en matière de prévention de la criminalité
- Informer la population et collaborer avec le service Communication afin de garantir un sentiment de sécurité
- Assurer la coordination et la concertation avec les autres acteurs et services
- Assurer la supervision transversale et le suivi global du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) et des nouvelles formes que celui-ci pourrait prendre dans le futur
- Assurer avec le pouvoir subsidiant la future transition du PSSP vers un nouveau modèle de fonctionnement
- Assurer une représentation de la commune et sa politique locale en matière de prévention et de sécurité à différentes plateformes/réunions
- Assurer le contrôle (prévention, constatations, ...) du respect du Règlement général de Police
- Gérer les projets et/ou s'en assurer (mobilisation, planification, budgétisation, ressources, transversalité, évaluation, partenariats, légalité, respect des procédures, etc.)
- Veiller au cadre légal et assurer la mise à jour des prescrits légaux
- Animer des réunions
- Analyser et anticiper les besoins : organisation, matériel, budget, ressources humaines, etc.
- Analyser, comprendre et clarifier les demandes et les problématiques
- Concevoir des procédures, des outils, dont des outils de pilotage du service
- Assurer la communication interne, être le relais entre la ligne hiérarchique et le service (transmission, argumentation, etc.)
- Rendre un avis sur le contenu et les décisions relatives aux dossiers ou activités (Collège et Conseil communaux, etc.)
- Assurer le suivi et la justification des subsides

Troisième axe : Coordination du Plan d'Urgence (supplément 1)

- Coordonner et veiller à la mise à jour de tous les documents relatifs au Plan d'urgence
- Rendre des avis et conseiller le Bourgmestre ou son remplaçant dont il dépend
- Veiller au cadre légal (organiser les cellules de sécurité, organiser des exercices multidisciplinaires, veiller à la mise à jour des plans monodisciplinaires - D5, D4, PIPS, etc.) et assurer la mise à jour des prescrits légaux
- Identifier et analyser les risques présents sur le territoire communal afin de mettre en œuvre et actualiser les actions nécessaires au niveau de la planification d'urgence
- Coordonner les travaux des différentes disciplines, via la Cellule de sécurité (en amont de toute situation de crise) ou lors du déclenchement d'une phase communale d'urgence
- Evaluer les exercices et les situations réelles d'urgence et adapter la planification d'urgence existante en fonction
- Rendre un avis pour les festivités et manifestations publiques en fonction de leur importance
- Se former en continu
- Être disponible, dans les situations d'urgence en appui au Bourgmestre ou son remplaçant, et/ou aux services de secours (flexibilité)

Les compétences professionnelles

- Agir de manière intègre, dans le respect des normes et des bonnes pratiques professionnelles
- Avoir un sens aigu de l'organisation : ordre et méthode, respect des délais, priorisation, planification, etc.
- S'exprimer et communiquer oralement et par écrit de manière adéquate (transmission d'informations pertinentes, terminologie appropriée, très bonne orthographe, etc.)
- Pratiquer un degré élevé de communication adéquate (feed-back, etc.)
- Être capable de gérer des projets (développement, ressources, analyse, communication, transversalité, suivi, etc.)
- Être capable de mobiliser ses compétences et ressources afin de solutionner les problématiques rencontrées (analyse, anticipation, communication, transversalité, promptitude, suivi, etc.)
- Être capable de maintenir un rythme de travail soutenu
- Savoir assurer la gestion budgétaire du service et du Département (dépenses, recettes, budgétisation, argumentations, etc.)
- Savoir travailler en autonomie en intégrant aisément ses collaborateurs
- Maîtriser la Suite Office 365
- Avoir une sensibilité prononcée pour l'usage des technologies numériques actuelles et à venir
- Être capable de développer la solidarité entre collaborateurs en favorisant la coopération entre eux, en se soutenant mutuellement et en collaborant les uns avec les autres pour accomplir les missions
- Encourager, motiver et valoriser les collaborateurs et les responsables de service (de son département) dans la réalisation de leurs missions (écoute active, méthode SMART, etc.)
- Maîtriser les réglementations et les procédures liées à ses missions et appréhender adéquatement leurs modifications (théorie et pratique)

- Connaître (et entretenir le réseau) les institutions et les opérateurs internes et/ou externes à la Ville
- S'investir dans sa formation de base et continue
- Faire preuve d'une très grande disponibilité quand les plans d'urgence sont déclenchés

Les aptitudes personnelles

- Partager les valeurs du Service public et valoriser l'image de la Ville
- Veiller à la primauté de l'intérêt général
- Faire preuve de droiture, de réserve, de respect de la réglementation et de la hiérarchie dans le cadre de ses fonctions
- Assimiler rapidement et efficacement l'information
- Être capable de développer son leadership
- Savoir fédérer les membres de son équipe
- Faire preuve d'une très bonne collaboration
- Avoir l'esprit d'équipe, présenter une bonne attitude en travail en équipe
- Respecter la déontologie, faire preuve de droiture, de réserve et de loyauté
- Gérer son stress et faire face adéquatement aux imprévus
- Savoir organiser le travail de manière rigoureuse et efficace
- Avoir de réelles capacités relationnelles (accessibilité, communication, capacité d'écoute, empathie, argumentation, etc.)
- Faire preuve de dynamisme, d'esprit d'initiative, de motivation, d'impartialité, de sens critique, de rigueur, de précision, de méthode, de disponibilité et de flexibilité
- Adopter une attitude positive (dynamisme, enthousiasme, etc.)

Type d'emploi

Contrat de travail

- Statut employé
- A durée indéterminée
- A temps plein, soit 37h30/semaine (du lundi au vendredi)

Rémunération

- Niveau de rémunération : Bachelier ou Graduat (niveau B1)
- Niveau B1 : Salaire mensuel brut indexé : 3.258,38 € minimum (zéro année d'ancienneté) et 4.512,03 € maximum (25 années d'ancienneté)
- Reprise d'ancienneté dans une fonction similaire possible (maximum 25 années)

Catégorie de métier

Cheffe, chef de Service

Votre lieu de travail

Service Sécurité et Prévention
Hôtel de Ville – Grand'Place, 1 – 1480 Tubize

Avantages

- Horaire flottant
- Les agents bénéficient de minimum 32 jours de congés annuels pour des prestations complètes
- Allocation de fin d'année
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports public
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail
- Accessibilité aisée via les transports en commun (gare SNCB à proximité)
- Possibilité de télétravailler

Introduction de votre candidature

Les candidatures devront parvenir à l'Administration le 19 mai 2026 au plus tard.

Votre candidature doit être introduite **uniquement** le [guichet électronique du Site Internet de la Ville](#) de Tubize en y versant **les documents requis en format PDF**, à savoir :

1. Une lettre de motivation précisant le poste visé ;
2. Un Curriculum vitae ;
3. Une copie du diplôme requis ;
4. Une copie recto-verso du permis de conduire, le cas échéant ;
5. Une copie recto-verso de la carte d'identité ;
6. Un extrait de casier judiciaire récent « modèle 1 » ;

Les candidatures ne répondant pas à l'ensemble des conditions requises ne seront donc pas prises en considération. À défaut, l'Administration communale ne réservera aucune suite à votre dossier de candidature.

Epreuves de sélection

Les candidates et candidats ayant introduit une candidature conforme aux conditions ci-dessus se verront invitées, invités à participer aux épreuves de sélection par le Service des Ressources humaines. Le planning et le programme seront communiqués dans le même temps.

